

tenue par Monsieur le Président DEVILLERS, Juge des Référés

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2600605	RAPPORTEUR: Monsieur le Président Pascal DEVILLERS
Titre de l'affaire	REFERE MESURES UTILES - Demande 1°) d'enjoindre à l'Etat d'organiser une visite auprès du médecin statutaire de la police nationale afin qu'il soit statué sur son aptitude ou son inaptitude à l'exercice de ses fonctions au sein de la police nationale ainsi qu'à la reprise de ses fonctions ; 2°) d'assortir cette mesure d'une astreinte de 100.000 FCP par jour de retard à compter de la décision à intervenir.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A.. B..	SELARL PIRIOU QUINQUIS BAMBRIDGE-BABIN
Défendeur	HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE	Le haut-commissaire

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 03/09/2026
Le président du tribunal